

## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Fournisseurs de services d'Emploi Ontario

**EXPÉDITRICE :** Jacqueline Cureton,  
Directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes

**DATE :** 28 novembre 2018

**OBJET :** Modèles de plan d'activités d'Emploi Ontario pour 2019-2020

---

Les fournisseurs de services d'Emploi Ontario auront accès aux modèles de plan d'activités pour 2019-2020 au moyen du système FS Connexion du SIEO à partir de la semaine du 3 décembre 2018. Les plans d'activités doivent parvenir au ministère au plus tard à la fermeture des bureaux le lundi 14 janvier 2019.

Le ministère considère la planification des activités comme un moyen d'engager les fournisseurs de services dans un dialogue sur la façon dont les conditions régionales et locales du marché du travail peuvent influencer tant sur la demande de services que sur les résultats pour les clients, ainsi que sur les autres priorités en matière de prestation de services. Au moment de définir nos engagements en matière de rendement pour le prochain exercice financier, nous profiterons de cette période de dialogue pour discuter de vos priorités d'amélioration continue en fonction de stratégies éprouvées.

Dans l'ensemble, le processus de planification des activités demeure semblable à celui du cycle de l'exercice précédent; toutefois, le ministère continue de mettre l'accent sur la réduction du fardeau administratif en éliminant les doublons et le contenu de faible valeur. Le ministère entend poursuivre la mise en œuvre d'autres mesures d'efficacité exercice après exercice. Comme vous le savez, la promesse de service d'Emploi Ontario demeure un élément essentiel de l'engagement du ministère à offrir des services d'emploi et de formation de très grande qualité à la population ontarienne. N'hésitez pas à vous réunir périodiquement au sein de votre organisme pour discuter de la promesse de service d'Emploi Ontario et de ses répercussions sur les services offerts aux clients.

Enfin, j'aimerais souligner aux fournisseurs de services d'Emploi Ontario la nécessité de gérer et d'actualiser les renseignements sur les clients et les employeurs dans le SGC du SIEO. Les renseignements qui figurent dans le SGC du SIEO sont essentiels pour appuyer les décisions fondées sur des données probantes.

Si vous avez des questions au sujet du processus de planification des activités, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Cordialement,

Jacqueline Cureton

c. c. Directrices et directeurs régionaux